

Cet accord de licence est constitué des éléments suivants :

Formulaire de commande ProQuest

Custom Modalités et conditions en date du 25Nov2020jrs

Addenda (le cas échéant)

En signant cet Accord de licence (ci-après, « l'Accord ») de votre signature ci-dessous, vous acceptez le Service selon les modalités et les conditions figurant ci-dessous et vous certifiez être autorisé à conclure cet Accord au nom du Client.

Client : Couperin Consortium Universitaire de Périodiques Numériques	Autorisation de ProQuest LLC :
Autorisation du Client :	
Signature : <div style="text-align: center; color: red;">Signature autorisée en bonne et due forme</div> Nom : _____ Titre : _____ Date de signature :	Signature : <div style="text-align: center; color: red;">Signature autorisée en bonne et due forme</div> Nom : _____ Titre : _____ Date de signature :

Terms and Conditions	Modalités et Conditions
<p>1. License Grant. Subject to the terms of this Agreement, ProQuest LLC and its affiliates (“ProQuest”) hereby grant to Customer a non-exclusive, non-transferable license (the “License”) for Customer and its Authorized Users to access and use the products and services listed on Customer’s approved Order Form (the “Service”) solely at Customer’s principal location and those locations identified on the Order Form or a separate schedule (“Additional Sites”). Additional locations may be added as Additional Sites upon written notice to ProQuest and payment of additional fees, if applicable. Access and use of the Service is only for the internal, research purposes of Customer and/or its Authorized Users as further described in Exhibit A (Permitted Uses). Customer does not acquire any intellectual property ownership in the Service or any associated software, systems, documentation, content, other materials and/or improvements made thereto, including improvements based upon customer feedback. All such rights and interests remain in ProQuest and its licensors.</p>	<p>1. Octroi de Licence. En conformité avec les modalités de cet Accord, ProQuest LLC et ses affiliés (« ProQuest ») octroient par la présente au Client une licence non exclusive et non transférable (ci-après, la Licence) pour lui et ses Utilisateurs autorisés, licence leur donnant le droit d'utiliser les produits et les services figurant sur le Formulaire de commande approuvé par le Client (ci-après, le « Service »), ce, uniquement dans les locaux principaux du Client et dans les locaux figurant sur le Formulaire de commande ou dans un document distinct (ci-après, les « Sites additionnels »). D'autres locaux peuvent être ajoutés à la liste des Sites additionnels sur notification écrite à ProQuest et après paiement de frais supplémentaires, le cas échéant. L'accès et l'usage du Service sont uniquement destinés à être effectués en interne, à des fins de recherches menées par le Client et/ou par ses Utilisateurs autorisés comme décrit dans la pièce A (ci-après, « Usages autorisés »). Le Client n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur le Service ou tout logiciel, système, documentation, contenu ou autre élément associé(e) ni sur les améliorations apportées à ceux-ci, y compris les améliorations fondées sur les commentaires et les retours des clients. Ces droits et ces intérêts demeurent la propriété de ProQuest et de ses concédants de licence.</p>
<p>2. Authorized Users. Unless otherwise detailed on the Order Form, “Authorized User” means only: (a) For public libraries: library staff, individual residents of Customer’s reasonably defined geographic area served, and walk-in patrons while they are on-site; (b) For schools and other academic institutions: currently enrolled students, faculty, staff, and visiting scholars, as well as walk-in patrons while</p>	<p>2. Utilisateurs autorisés. Sauf stipulation contraire sur le Formulaire de commande, les « Utilisateurs autorisés » sont limités aux utilisateurs suivants : (a) Pour les bibliothèques publiques : le personnel de la bibliothèque, les particuliers résidant dans la zone géographique raisonnablement délimitée desservie par la bibliothèque et les visiteurs tant qu'ils sont présents dans la</p>

<p>they are on-site; and (c) For other types of organizations: employees and independent contractors, while performing their work. Authorized Users excludes Customer's corporate affiliates, academic bookstores, and alumni unless those users are expressly included and reflected on the Order Form or Additional Sites Schedule.</p>	<p>bibliothèque ; (b) pour les écoles et autres établissements scolaires : les étudiants actuellement inscrits, les membres du personnel et les chercheurs invités ainsi que les visiteurs tant qu'ils sont présents dans les locaux ; et (c) pour les autres types d'organisation : les employés et les prestataires indépendants dans le cadre de leur mission. Sont exclus des Utilisateurs autorisés les sociétés affiliés, les librairies scolaires et les anciens étudiants hormis si ceux-ci sont expressément inclus et cités sur le Formulaire de commande ou la Liste des Sites additionnels.</p>
<p>3. <u>Secure/Remote Access.</u> All access and use of the Service must be made via a secure network and secure authentication methods. Use of the Service by remote access is allowed unless otherwise stated on the Order Form. Customer will strictly limit any remote access to its Authorized Users through the use of secure methods of user verification. Customer will promptly notify ProQuest if Customer believes security has been compromised. Posting or sharing of passwords, or otherwise enabling access for the benefit of non-subscribing institutions or users, is strictly prohibited.</p>	<p>3. <u>Accès sécurisé/accès à distance.</u> Tout accès au service ou usage du service doit être effectué via une connexion et des méthodes d'authentification sécurisées. L'usage du service via une connexion à distance est autorisé sauf stipulation contraire sur le Formulaire de commande. Le Client limitera strictement tout accès à distance à ses seuls Utilisateurs autorisés grâce à l'usage de méthodes sécurisées de vérification des utilisateurs. Le Client notifiera promptement ProQuest s'il pense que la sécurité a été compromise. La publication ou le partage de mots de passe ainsi que tout autre action permettant l'accès au service à des institutions ou à des utilisateurs non abonnés sont strictement interdits.</p>
<p>4. <u>Updates to the Service.</u> ProQuest will provide reasonable notice of any substantial modifications of information, databases, materials, capabilities, or services within the Service by email to Customer's representatives who sign up to receive updates. These changes shall be subject to the terms and conditions of this Agreement, and shall not materially alter use of the Service in an adverse manner.</p>	<p>4. <u>Mises à jour du service.</u> ProQuest préviendra raisonnablement à l'avance en cas de modifications substantielles des informations, des bases de données, des ressources ou des services au sein du Service en envoyant un e-mail aux représentants du Client qui auront signé pour recevoir les mises à jours. Ces changements seront sujets aux modalités et aux conditions du présent Accord et ne doivent pas matériellement altérer le Service de manière défavorable.</p>
<p>5. <u>Supplemental Terms.</u> Some content included in the Service has terms of use applicable solely to such content. Content-specific terms are clearly displayed with the associated content or embedded in the systems and technologies incorporated into the Service. Where third-party databases or content are subject to supplemental terms, such terms shall be clearly referenced on the Order Form. Such supplemental terms shall not materially alter use of the Service.</p>	<p>5. <u>Modalités supplémentaires.</u> Certains contenus compris dans le Service sont sujets à des modalités d'usage spécifiques à ces contenus. Les modalités s'appliquant spécifiquement à ces contenus sont clairement affichées avec ces contenus ou intégrées dans les systèmes et les technologies incorporés au Service. Dans l'éventualité où des bases de données ou des contenus de parties tierces seraient sujets à des modalités supplémentaires, ces modalités devront être clairement référencées sur le Formulaire de commande. Ces modalités supplémentaires ne doivent pas matériellement altérer l'usage du service.</p>
<p>6. <u>Variations in Content.</u> The content provided as part of the Service is primarily owned and supplied to ProQuest under agreement with third party licensors, and is subject to the continuation and extent of the license granted under such agreements. ProQuest shall have the right, in its reasonable and good faith discretion, to remove or modify materials in the Service because (a) ProQuest's right to distribute such materials lapses, (b) such materials</p>	<p><u>Variations dans le Contenu.</u> Le contenu fourni dans le cadre du Service est essentiellement la propriété de concédants tiers et est fourni à ProQuest conformément à divers accords et ce contenu est sujet à la continuation et à l'extension de la licence octroyée dans le cadre de ces accords. ProQuest possède le droit, à sa discrétion et en faisant usage de bonne foi et de mesure, d'éliminer ou de modifier des ressources au sein du Service dans</p>

	<p>contain errors or could be subject to an infringement or other adverse claim by a third party, or (c) particular content collections have changed due to editorial selection, coordination, or arrangement of materials.</p>
<p>7. Fees and Payments. Customer agrees to pay the fees for the Service shown on the Order Form within 30 days of receipt of ProQuest's invoice unless otherwise specified on the Order Form. Fees are based in part on Customer's population served, Authorized Users and Additional Sites at the time of the order or such other license parameters as may be listed on the Order Form. If any one or a combination of these elements materially increases (e.g., if the Customer acquires a new affiliate), a fee increase commensurate with such change may be required before access and use of the Service is provided to or for the benefit of the additional user population and/or Additional Sites.</p>	<p>l'éventualité où (a) ProQuest ne possède plus le droit de distribuer les ressources concernées, (b), ces ressources contiennent des erreurs ou font l'objet d'une procédure pour violation de propriété intellectuelle ou d'une réclamation de la part d'une partie tierce ou (c) des collections de contenus spécifiques ont été modifiées en raison d'une sélection éditoriale, d'une coordination ou d'un réarrangement des ressources.</p>
<p>8. Term. Customer's access to a particular Service shall continue for the period on the Order Form, plus any agreed renewal period(s). This Agreement shall continue in force for so long as Customer subscribes to at least one Service. Thereafter, the following survive: Sections 8–10 and 12–15, and any perpetual archive licenses ("PAL") (subject to all relevant use restrictions and security requirements).</p>	<p>7. Redevances et paiement. Sauf stipulation contraire sur le Formulaire de commande, le Client accepte de régler les redevances concernant le Service sous 30 jours après réception de la facture de ProQuest. Ces redevances sont établies en partie sur la base de la population desservie par le Client, les Utilisateurs autorisés et les Sites additionnels listés au moment de la commande, ou selon d'autres paramètres pouvant figurer sur le Formulaire de commande. Si l'un des éléments ou une combinaison de ces éléments augmente matériellement (par exemple, si le Client acquiert un nouvel affilié), une augmentation des redevances proportionnelle à ce changement peut être appliquée avant que l'accès au service et son utilisation soient mis à disposition des utilisateurs supplémentaires et/ou des sites additionnels.</p>
<p>9. Termination for Breach. If a party breaches a material term of this Agreement and does not cure within 30 days from written notice, the other party may immediately terminate this Agreement in whole or as to the affected Service. If this Agreement is terminated in whole or in part for Customer's breach, (a) ProQuest shall disable access to any terminated Service, (b) Customer shall destroy any files, information, data or software derived from any terminated Service in its possession or control, and certify destruction upon request, and (c) ProQuest reserves the right to pursue all available legal remedies.</p>	<p>8. Durée. L'accès du client à un service particulier s'étendra sur la durée figurant sur le Formulaire de commande et sur les périodes de renouvellement ayant fait l'objet d'un accord. Le présent Accord demeure en vigueur tant que le Client souscrit à au moins un service. Une fois l'Accord parvenu à son terme, les éléments suivants demeurent valides : les sections 8-10 et 12-15, ainsi que toute licence perpétuelle d'archive (ci-après, « LPA ») (qui seront sujettes à l'ensemble des restrictions d'usage et des exigences de sécurité pertinentes).</p>
<p>10. Remedial Action. Without limiting the above, ProQuest may suspend delivery of the Service if it reasonably determines that Customer's or an Authorized User's failure to comply with this Agreement may cause irreparable harm to it or its licensors. If delivery is suspended, ProQuest will work in good faith to restore Customer's access as soon as possible after the failure to comply has been remedied in full.</p>	<p>9. Résiliation pour faute. Si l'une des parties enfreint une clause substantielle du présent Accord et ne remédié pas à la situation sous 30 jours suivant notification par écrit, l'autre partie pourra immédiatement mettre fin en totalité ou en partie à cet Accord. S'il est mis fin en totalité ou en partie à cet Accord en raison d'une violation commise par le Client, (a) ProQuest coupera l'accès au service concerné, (b) le Client aura l'obligation de détruire tout fichier, information, donnée ou logiciel en sa possession qui soit en lien avec le service interrompu et certifier cette destruction sur demande, et (c) ProQuest se réserve le droit d'engager tous les recours légaux disponibles.</p>

	corrigé.
11. <u>Service Level.</u> If the Service or content are hosted by ProQuest, ProQuest will use commercially reasonable efforts to provide access to the Service on a continuous 24/7 basis (except for regularly scheduled maintenance) and free from viruses or other harmful software. ProQuest shall not be liable for any failure or delay or interruption in the Service or failure of any equipment or telecommunications resulting from any cause beyond ProQuest's reasonable control. Customer is responsible for providing all required information for account set up and activation, and for its own telecommunications connections and related third-party charges.	11. <u>Niveau de service.</u> Dans l'éventualité où le Service ou des contenus seraient hébergés par ProQuest, ProQuest produira tous les efforts commerciaux raisonnables pour fournir un accès au Service 24h/24 et 7j/7 (à l'exception des opérations de maintenance prévues) exempt de virus ou d'autres logiciels malveillants. ProQuest ne peut être tenu responsable des dysfonctionnements, des retards ou des interruptions de Service ou encore des dysfonctionnements d'un équipement ou des télécommunications en raison d'une cause hors du contrôle pouvant être raisonnablement exercé par ProQuest. Le Client a la charge de fournir toutes les informations nécessaires pour l'établissement et l'activation du compte et la responsabilité de ses télécommunications et de tout frais en lien avec une partie tierce pour ces dernières.
12. <u>Limited Warranty and Disclaimer of Warranty.</u> ProQuest warrants that the Service will perform substantially as documented on ProQuest's public websites (the "ProQuest Websites"). EXCEPT AS EXPRESSLY WARRANTED HEREIN, THE SERVICE IS PROVIDED "AS IS" AND "AS AVAILABLE." PROQUEST AND ITS LICENSORS DISCLAIM ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, THOSE PERTAINING TO: MERCHANTABILITY, NON-INFRINGEMENT, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AVAILABILITY, ACCURACY, TIMELINESS, CORRECTNESS, RELIABILITY, CURRENCY, OR COMPLETENESS OF THE SERVICE OR ANY INFORMATION OR RESULTS OBTAINED THROUGH THE SERVICE, EVEN IF ASSISTED BY PROQUEST. PROQUEST SPECIFICALLY DISCLAIMS ANY RESPONSIBILITY FOR DETERMINING THE COMPATIBILITY OF ANY HARDWARE OR SOFTWARE NOT SUPPLIED BY PROQUEST WITH THE SERVICE AND PROVIDES NO WARRANTY WITH RESPECT TO THE OPERATION OF SUCH HARDWARE OR SOFTWARE WITH THE SERVICE.	12. <u>Garantie limitée et Clause de non responsabilité.</u> ProQuest garantit que le Service fonctionnera pour l'essentiel, tel que documenté sur les sites Internet publiques de ProQuest (ci-après, les « sites Internet de Proquest »). À L'EXCEPTION DES GARANTIES FIGURANT EXPRESSÉMENT ICI, LE SERVICE EST FOURNI « EN L'ÉTAT ET « TEL QU'IL EST DISPONIBLE ». PROQUEST ET SES CONCÉDANTS EXCLUENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES EN LIEN AVEC : LA QUALITÉ MARCHANDE, LA NON-VIOLATION, L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, LA DISPOBILITÉ, L'EXACTITUDE, LA PONCTUALITÉ, LA RECTITUDE, LA FIABILITÉ, L'ACTUALISATION OU L'INTÉGRITÉ DU SERVICE OU ENCORE DES INFORMATIONS OU DES RÉSULTATS OBTENUS GRÂCE AU SERVICE, MÊME SI PROQUEST A FOURNI SON ASSISTANCE. PROQUEST DÉCLINE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ DANS LA DÉTERMINATION DE LA COMPATIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS OU DES LOGICIELS NON FOURNIS PAR PROQUEST AU SEIN DU SERVICE ET NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE EN LIEN AVEC L'UTILISATION DE TELS ÉQUIPEMENTS OU LOGICIELS AVEC LE SERVICE.
13. <u>Limitation of Liability.</u> THE MAXIMUM AGGREGATE LIABILITY OF PROQUEST AND ITS LICENSORS ARISING OUT OF OR RELATED TO THE SERVICE OR THIS AGREEMENT SHALL BE LIMITED TO THE TOTAL AMOUNT OF FEES RECEIVED BY PROQUEST FROM CUSTOMER FOR THE RELEVANT SERVICE IN THE 12 MONTHS IMMEDIATELY PRECEDING THE EVENTS GIVING RISE TO THE CLAIMS. IN NO EVENT SHALL PROQUEST OR ITS LICENSORS BE LIABLE TO CUSTOMER OR ITS AUTHORIZED USERS FOR (a) ANY INDIRECT, INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR SPECIAL DAMAGES; OR (b) ANY CLAIM RELATED TO CUSTOMER'S OR ITS AUTHORIZED	13. <u>Limitations des responsabilités.</u> LA RESPONSABILITÉ CUMULÉE MAXIMALE DE PROQUEST ET DE SES CONCÉDANTS DÉCOULANT DU SERVICE OU EN LIEN AVEC LUI OU AVEC CET ACCORD EST LIMITÉE AU MONTANT TOTAL DES REDEVANCES PERÇUES PAR PROQUEST ET RÉGLÉES PAR LE CLIENT POUR LE SERVICE CONCERNÉ DURANT LES 12 MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT LES ÉVÉNEMENTS AYANT DONNÉ LIEU AUX RÉCLAMATIONS. EN AUCUN CAS PROQUEST OU SES CONCÉDANTS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS LE CLIENT OU SES UTILISATEURS AUTORISÉS POUR (a) DES DOMMAGES INDIRECTS,

USERS' USE OF COVER IMAGES OR USER-GENERATED CONTENT PROVIDED AS PART OF THE SERVICE; OR (c) UNAUTHORIZED USE OF THE SERVICE.	ACCIDENTELS, SUBSÉQUENTS, PUNITIFS OU SPÉCIAUX OU POUR (b) TOUTE RÉCLAMATION FAITE AUPRES DU CLIENT OU DE SES UTILISATEURS AUTORISÉS EN LIEN AVEC LEUR USAGE DES IMAGES DE COUVERTURE OU DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR LES UTILISATEURS FOURNIS DANS LE CADRE DU SERVICE ; OU (c) POUR UN USAGE NON AUTORISÉ DU SERVICE.
14. <u>Place</u> . Services include materials that are commercial technical data and/or computer databases and/or commercial computer software, as applicable, which were developed exclusively at private expense by ProQuest LLC. ProQuest's principal place of business, where this contract is formed and all services will be deemed performed, is 789 E. Eisenhower Pkwy, Ann Arbor, MI 48108. Notwithstanding the foregoing, the Agreement shall be construed according to the laws of <u>France</u> and shall not be subject to or governed by The United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods. You consent to the non-exclusive jurisdiction of courts situated in <u>France</u> in any action arising under this Agreement. Should any dispute arise under this Agreement, the English language version of the Agreement shall control.	14. <u>Localité</u> . Les services comprennent des contenus qui, selon les cas, sont des données techniques et commerciales et/ou des bases de données informatiques et/ou des logiciels commerciaux qui ont exclusivement été développés par ProQuest LLC à sa charge. Le principal établissement de ProQuest, où ce contrat est établi et où l'ensemble des services seront réputés exécutés se situe au 789 E. Eisenhower Pkwy, Ann Arbor, MI 48108. Nonobstant ce qui précède, le présent Accord sera interprété conformément aux lois de <u>la République française</u> et ne peut être sujet à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Vous consentez à la juridiction non exclusive des tribunaux de <u>la République française</u> pour toute action légale engagée en lien avec cet Accord. En cas de litige en lien avec cet Accord, la sa version en anglais sera la référence.
15. <u>Entire Agreement</u> . This Agreement consists of these Terms and Conditions, any applicable Order Form referencing these Terms and Conditions, and any Exhibits or Addenda attached hereto or referencing this Agreement (including the Exhibit A, Permitted Uses), and constitutes the entire agreement between the parties hereto with respect to its subject matter and supersedes all previous and contemporaneous agreements between the parties with respect to the same subject matter and may not be amended, except in a writing signed by the parties. The terms of Customer's purchase orders, if any, are for Customer's convenience and do not supersede or supplement any term or condition of this Agreement.	15. <u>Intégralité de l'accord</u> . Cet Accord est constitué de ces Modalités et Conditions, de tout Formulaire de commande faisant référence à ces Modalités et Conditions et de toute pièce ou addendum lié(e) ou faisant référence à cet Accord (y compris la Pièce A, Usages autorisés), il constitue l'intégralité de l'accord entre les parties pour ce qui concerne son objet et remplace tout accord précédent ou contemporain entre les parties portant sur le même objet, il ne peut être amendé excepté par accord écrit entre les parties. Les modalités des ordres d'achat du Client, le cas échéant, sont fournies pour sa commodité et ne remplacent pas les modalités et conditions du présent Accord ni ne s'y ajoutent.

Exhibit A: Permitted Uses	Pièce A : Usages autorisés
1. <u>Online Research Services.</u> Services designed to facilitate online research may be used for Customer's internal research or educational purposes as outlined below provided that doing so does not violate an express provision of this Agreement:	1. <u>Services de recherche en ligne.</u> Les Service conçus pour faciliter les recherches en ligne peuvent être utilisés par le Client à des fins de recherche en interne ou à des fins pédagogiques comme précisé plus bas, ce à la condition que cet usage n'enfreigne pas une clause expresse du présent Accord.
a) <u>Research and Analysis.</u> Customer and its Authorized Users are permitted to display and use reasonable portions of information contained in the Service for educational or research purposes, including illustration, explanation, example, comment, criticism, teaching, or analysis.	a) <u>Recherche et analyse.</u> Il est permis au Client et à ses Utilisateurs autorisés d'afficher et d'utiliser des parties raisonnables de l'information contenue dans le Service à des fins pédagogiques ou de recherche, y compris à des fins d'illustration, d'explication, d'exemple, de commentaire, de critique, de enseignement ou d'analyse.
b) <u>Digital and Print Copies.</u> Customer and its Authorized Users may download or create printouts of a reasonable portion of articles or other works represented in the Service (i) for its own internal or personal use as allowed under the doctrines of "fair use" and "fair dealing"; (ii) when required by law for use in legal proceedings or (iii) to furnish such information to a third party for the purpose of, or in anticipation of, regulatory approval or purpose provided that the recipient is advised that the copies are not for redistribution. All downloading, printing and/or electronic storage of materials retrieved through the Service must be retrieved directly from the on-line system for each and every print or digital copy.	b) <u>Copies numériques et sur papier.</u> Le Client et ses Utilisateurs autorisés peuvent télécharger ou imprimer des parties raisonnables des articles ou d'autres travaux présents au sein du service (i) à des fins privées ou en interne tel que permis dans le cadre des doctrines dites de « d'usage acceptable » et « d'utilisation équitable » ; (ii) lorsque c'est exigé par la loi ou pour un usage dans le cadre de procédures judiciaires ou (iii) afin de fournir l'information concernée à une partie tierce en vue d'obtenir une approbation réglementaire (ou par anticipation de celle-ci) à la condition que le récipiendaire soit informé que les copies concernées ne peuvent être redistribuées. Tout téléchargement, impression et/ou stockage électronique de contenus obtenus via le Service doivent être extraits directement du système en ligne pour chaque impression ou copie numérique.
c) <u>Electronic Reserves, Coursepacks, and Intranet Use.</u> Provided that Customer does not circumvent any features or functionality of the Service, Customer may include durable links to articles or other works (or portions thereof) contained in the Service in electronic reserves systems, online course packs and/or intranet sites so long as access to such materials are limited to Authorized Users.	c) <u>Réserves numériques, documents de cours et usage de l'Intranet.</u> À la condition que le Client ne contourne aucune des caractéristiques ou fonctionnalités du Service, il est autorisé à inclure des liens durables vers les articles ou d'autres travaux (ou vers des portions de ceux-ci) contenus au sein du Service dans les systèmes de réserve numérique, les documents de cours en ligne et/ou les sites Intranet tant que l'accès à ces contenus est limité aux seuls Utilisateurs autorisés.
d) <u>Fair Use/Fair Dealing.</u> Customer and its Authorized Users may use the materials contained within the Service consistent with the doctrines of "fair use" or "fair dealing" as defined under the laws of the United States or England, respectively.	d) <u>Usage acceptable/Utilisation équitable</u> Le Client et ses Utilisateurs autorisés peuvent utiliser les contenus hébergés au sein du service dans le cadre des doctrines dites de « l'usage acceptable » ou de « l'utilisation équitable » telles que définies respectivement par la réglementation des États-Unis et de l'Angleterre.
e) <u>Academic Institutions, Schools, and Public Libraries.</u> If Customer is an academic institution, school, or public library:	e) <u>Institutions scolaires, écoles et bibliothèques publiques.</u> Dans l'éventualité où le Client est une institution scolaire, une école ou une bibliothèque publique :
a) <u>Interlibrary Loan (ILL).</u> Library Customer may loan digital or print copies of materials retrieved from the Service to other libraries, provided that (i) loans are not done in a manner or magnitude that would replace the receiving library's own subscription to the Service or purchase of the underlying work	a) <u>Prêt entre bibliothèques.</u> Une bibliothèque cliente peut prêter des copies numériques ou sur papier des contenus extraits du Service à d'autres bibliothèques à la condition que (i) ces prêts ne soient pas effectués d'une manière ou dans une quantité qui se substituerait à la

	(e.g., newspaper, magazine, book), (ii) Customer complies with any special terms governing specific content or licensors as described in this Agreement, (iii) with respect to ebooks, copying is limited to small portions of a book, and (iv) Customer complies with all laws and regulations regarding ILL.	souscription au Service de la bibliothèque récipiendaire ou à son achat des contenus sous-jacents (par exemple : des journaux, des magazines ou des livres) ; (ii) à la condition que le Client se conforme aux modalités spécifiques s'appliquant aux contenus spécifiques ou à des concédants de licence spécifiques comme décrit dans le présent Accord, (iii) à la condition que, eu égard aux livres électroniques, le droit de copie soit limité à de courts extraits, et (IV) à la condition que le Client se conforme à l'ensemble des lois et des réglementations encadrant le prêt entre bibliothèques.
b)	<u>Scholarly Sharing.</u> Customer and its Authorized Users may provide to a third party colleague minimal, insubstantial amounts of materials retrieved from the Service for personal use or scholarly, educational research use in hard copy or electronically, provided that in no case is any such sharing done in a manner or magnitude as to act as a replacement for the recipient's or recipient educational institution's own subscription to either the Service or the purchase of the underlying work.	b) <u>Prêt entre écoles.</u> Le Client et ses Utilisateurs autorisés peuvent fournir à un collègue tiers des quantités réduites et non essentielles de contenus extraits du Service pour un usage personnel ou pédagogique ou à des fins de recherche, sous forme de copie sur papier ou numérique, à la condition que dans aucun cas ce partage soit effectué d'une manière ou dans une ampleur qui se substituerait à la propre souscription du récipiendaire ou de son institution pédagogique au Service ou à l'achat des contenus sous-jacents.
2.	<u>All Streaming Video and Audio Products.</u> Audio and Video files are delivered to Customer and its Authorized Users via streaming service over the Internet. Customer and its Authorized Users shall not download or otherwise copy the streaming videos or audio contained in the Service. In the case of content that can potentially be publicly performed, Customer must secure permission from ProQuest's Licenser and/or the copyright holder for any public performance other than reasonable classroom and educational uses.	<u>2. Ensemble des vidéos en streaming et des produits audio.</u> Les fichiers audio et vidéo sont livrés au Client et à ses Utilisateurs autorisés via un service de streaming sur Internet. Le Client et ses Utilisateurs autorisés ne doivent pas télécharger ou effectuer de copie des vidéos en streaming ou des fichiers audio hébergés au sein du Service. Dans le cas d'un contenu pouvant potentiellement être présenté en public, le Client doit obtenir la permission des Concédants de licence de ProQuest et/ou du propriétaire des droits de propriété intellectuelle pour toute présentation publique autre qu'une présentation en classe ou qu'une autre présentation à but pédagogique.
3.	<u>MARC Records.</u> MARC records may be placed in Customer's online public access catalog (OPAC) or shared online catalog (e.g., WorldCat) unless otherwise specified on the Order Form with respect to a particular Service.	<u>3. Notices MARC.</u> Les notices MARC peuvent être placées au sein de l' <i>online public access catalog</i> du Client (OPAC) ou au sein d'un catalogue en ligne partagé (par exemple : WorldCat) hormis s'il est stipulé différemment sur le Formulaire de commande eu égard à un Service spécifique.
4.	<u>Scholar/Researcher Profiles.</u> The data contained within scholar profiles are for use in facilitating research and collaboration amongst colleagues. Neither Customer nor its Authorized Users may export or otherwise exploit the scholar profiles for mass mailings or similar marketing purposes.	<u>4. Profils des enseignants/chercheurs.</u> Les données contenues au sein des profils des enseignants ont pour objectif de faciliter la recherche et la collaboration entre collègues. Ni le Client ni ses Utilisateurs autorisés n'ont le droit d'exporter ou d'exploiter d'une quelconque manière ces profils, par exemple dans le cadre d'e-mails de masse ou d'autres démarches de marketing similaires.
5.	<u>Electronic Resource Discovery, Access, and Management.</u> For electronic resource discovery (e.g., Summon, 360 Link), access and/or management services, the Customer reserves all right, title and interest in all Customer specific data it contributes to the Service (which may include but is not limited to Customer created metadata, bibliographic information,	<u>5. Exploration des ressources numériques, Accès et Gestion.</u> Pour ce qui concerne l'exploration de ressources numériques (par exemple : Summon, 360 Link), l'accès et/ou les services de gestion, le Client se réserve les droits, les titres et les intérêts liés à l'ensemble des données spécifiques qu'il apporte au Service (ce qui peut inclure, sans s'y limiter, les métadonnées créées par le

<p>holdings and circulation data) and grants ProQuest permission to use such data in raw form for the limited purpose of operating and improving the Service and such information may only be provided to third parties in aggregate form. Raw usage data containing information relating to the identity of specific users shall not be provided to any third party without Customer's permission. Provided that such access, use, and/or sharing does not violate an express provision of this Agreement, Customer and its Authorized Users are permitted to: (a) access the Service and information derived from the Service in order to discover, manage and provide access to library resources owned or licensed by Customer, (b) create, store and retain any reports and lists delivered by the Service, (c) share data about Customer's own library holdings that is retrieved from such Service with third party applications, so long as prior written notice is provided to ProQuest and all pricing information is kept confidential to the fullest extent permitted by applicable law; and (d) display metadata, bibliographic and holdings information in the library catalog available on Customer's library website.</p>	<p>Client, les informations bibliographiques, les données en lien avec les collections et leur circulation) et octroie à ProQuest la permission d'utiliser de telles données sous forme brute dans l'objectif limité de faire fonctionner le Service et de l'améliorer. De telles informations ne pourront être fournies à des parties tierces que sous forme résumée. Les données brutes concernant l'utilisation qui contiennent des informations liées à l'identité des utilisateurs ne pourront être fournies à une partie tierce sans la permission du Client. À la condition qu'un tel accès, usage et/ou partage n'enfreignent pas une modalité expresse du présent Accord, le Client et ses Utilisateurs autorisés ont la permission : (a) d'accéder au Service et aux informations dérivées du Service dans le but d'explorer, de gérer et de fournir un accès aux ressources documentaires possédées par le Client ou sous licence de celui-ci, (b) de créer, stocker et conserver tout rapport et toute liste fourni(e) par le Service, (c) de partager les données avec des applications tierces concernant les fonds documentaires du Client extraites d'un tel Service, à la condition qu'une notification par écrite soit fournie à ProQuest et que l'ensemble des informations relatives à la tarification demeurent confidentielles, ce dans toute la mesure permise par la loi ; et (d) de publier sur le site Internet du Client les métadonnées, les informations bibliographiques et les informations relatives aux fonds documentaires du catalogue de la Bibliothèque.</p>
<p>6. <u>Library Catalog Enrichment Service.</u> For library catalog enrichment Services (e.g., Syndetics), Customer may use the enrichment elements for the sole purpose of augmenting Customer's own library OPAC or website. Customer may not convert Service metadata records into MARC format, nor distribute or display the enrichment elements in any third party applications, catalogs or websites.</p>	<p>6. <u>Service d'enrichissement du catalogue documentaire.</u> Concernant les services d'enrichissement du catalogue documentaire (par exemple : Syndetics), le Client a la permission d'utiliser les éléments d'enrichissement à la seule fin d'enrichir son OPAC ou son site Internet. Le Client n'est pas autorisé à convertir les registres de métadonnées du Service au format MARC, ni à distribuer ou à publier les éléments d'enrichissement au sein d'applications, de catalogues ou de sites Internet tiers.</p>
<p>7. <u>Purchased Content.</u> For perpetual archive licenses ("PAL") (as specified on the ProQuest Websites or Order Form), Customer pays a one-time fee for a perpetual license to the designated materials (the "Purchased Content"), and an annual "Continuing Service Fee."</p>	<p>7. <u>Contenu acheté.</u> Concernant les Licences perpétuelles d'archive (« LPA ») (tel que spécifié sur les sites Internet de ProQuest ou sur le Formulaire de commande), le Client règle une redevance unique pour la licence perpétuelle des éléments désignés (le « Contenu acheté ») ainsi qu'une « redevance annuelle de continuation du service ».</p>
<p>a) <u>Perpetual License.</u> The License to Purchased Content and any updates Customer receives is perpetual, and may only be revoked if Customer materially breaches this Agreement, or if the licensed materials contain errors or could be subject to an infringement or other adverse claim by a third party.</p>	<p>a) <u>Licence perpétuelle.</u> La Licence de Contenu acheté et des mises à jour que le Client reçoit est perpétuelle et ne peut être révoquée que si le Client enfreint les modalités du présent Accord, si les éléments sous licence contiennent des erreurs, pourraient faire l'objet de poursuites pour violation de propriété intellectuelle ou encore faire l'objet de réclamations de la part d'une partie tierce.</p>
<p>b) <u>Continuing Services.</u> In consideration of the Continuing Service Fee, ProQuest will provide Customer and its Authorized Users with online access to the Purchased Content, plus any included updates, on a proprietary platform designed to enhance the research experience (a "ProQuest Platform"). ProQuest will maintain systems and technology that help Customer comply with use restrictions and security standards required by ProQuest's licensors.</p>	<p>b) <u>Continuation des Services.</u> En raison de la Redevance de continuation des services, ProQuest fournira au Client et à ses Utilisateurs autorisés un accès en ligne au Contenu acheté, ainsi qu'aux mises à jour incluses, sur une plate-forme propriétaire conçue pour améliorer l'expérience de recherche (une « Plate-forme ProQuest »). ProQuest prendra en charge la maintenance des systèmes et des technologies qui aident le Client à se conformer aux restrictions d'usage</p>

		<u>et aux normes de sécurité exigées par les concédants de licence de ProQuest.</u>
c)	<u>File Delivery. If Customer loses the ability to access its Purchased Content online through ProQuest (e.g., if ProQuest discontinues online access services), or if the Purchased Content is otherwise eligible for local loading, Customer may obtain digital copies upon certifying that it will secure and restrict use of the Purchased Content as contemplated under this Agreement, using systems and technology at least as protective as ProQuest's. In the case of Audio, any local access must be restricted by DRM and be limited to one (1) simultaneous user (unless the Customer tracks the necessary playbacks and makes all royalty payments to copyright holders for mechanical and performance rights). All use of the materials delivered continue to be subject to this Agreement. File transfer costs, if any, are Customer's responsibility.</u>	c) <u>Livraison de fichiers. Dans l'éventualité où le client perd la capacité à accéder en ligne via ProQuest au Contenu acheté (par exemple : si ProQuest interrompt les services d'accès en ligne), ou si le Contenu acheté peut être chargé localement, le Client pourra obtenir des copies numériques après avoir certifié qu'il sécurisera et restreindra l'usage du Contenu acheté tel que prévu dans le présent Accord et qu'il utilisera des systèmes et des technologies au moins aussi protectrices que celles de ProQuest. Dans le cas de fichiers audio, tout accès local doit être restreint par DRM et être limité à un (1) seul utilisateur à la fois (excepté si le Client établit la liste des différentes pistes écoutées et s'acquitte des royalties auprès des détenteurs des droits pour la reproduction mécanique de celles-ci). Tout usage des contenus fournis est sujet au présent Accord. Le cas échéant, les coûts de transfert des fichiers sont à la charge du Client.</u>
d)	<u>Locally Loaded Purchased Content - Data Mining. Subject to any content-specific restrictions, Customer and its Authorized Users may extract and compile data from locally-loaded copies of the Purchased Content solely for Customer's teaching, learning, and research purposes.</u>	d) <u>Contenu acheté chargé localement - Exploration des données (data mining). À la condition de respecter les restrictions spécifiques liées aux contenus, le Client et ses Utilisateurs autorisés ont la permission d'extraire et de compiler les données tirées de copies du Contenu acheté chargées localement à des fins d'enseignement, d'apprentissage et de recherche du Client uniquement.</u>
8.	<u>Acquisition Models. For certain Services, Customer may elect to have user activity trigger the purchase of content. Purchase preferences and Service eligibility for these models are described on the ProQuest Websites. Examples of these types of purchase models include Patron Driven Acquisition (PDA), Demand Driven Acquisition (DDA), Evidenced Based Acquisition, Access-To-Own (ATO), and Build By Choice.</u>	8. <u>Modèles d'acquisition. Pour certains services, le Client peut choisir de procéder à l'achat des contenus en fonction de l'activité des utilisateurs. Les préférences en matière d'achat et les Services auxquels peuvent s'appliquer ce modèle sont décrits sur les sites Internet de ProQuest. Des exemples de ce type de modèle d'achat comprennent Patron Driven Acquisition (PDA), Demand Driven Acquisition (DDA), Evidenced Based Acquisition, Access-To-Own (ATO) et Build By Choice.</u>
9.	<u>Analytics. Some Services contain library collection analysis capabilities related to library holdings, or functionality that allows Authorized Users to create reports, lists, or alerts. Customer and Authorized Users may create, download, store and retain any such analytics or lists delivered by the Service. ProQuest may use library holdings and other information in the Service for comparison and metrics purposes and in order to better understand the customers' needs.</u>	9. <u>Analyse. Certains Services comprennent des capacités d'analyse des collections documentaires en lien avec les collections possédées par les bibliothèques ou des fonctionnalités permettant aux Utilisateurs autorisés de créer des rapports, des listes ou des alertes. Le Client et les Utilisateurs autorisés peuvent créer, télécharger, stocker et conserver les résultats de ces analyses ou les listes fournis par le Service. ProQuest peut utiliser les collections documentaires et d'autres informations au sein du service en vue d'effectuer des comparaisons et des mesures et afin de mieux comprendre les besoins des clients.</u>
10.	<u>Restrictions. Except as expressly permitted above, Customer and its Authorized Users shall not:</u>	<u>10. Restrictions. À l'exception de ce qui est expressément autorisé ci-dessus, le Client et les Utilisateurs autorisés n'ont pas le droit de :</u>
a)	<u>Translate, reverse engineer, disassemble, decompile, discover, or modify ProQuest's software;</u>	a) <u>Traduire, effectuer des opérations d'ingénierie inverse, désassembler, décompiler, analyser ou modifier les Logiciels de ProQuest ;</u>
b)	<u>Remove any copyright and other proprietary notices placed upon the Service or any materials retrieved from the Service by ProQuest or its licensors;</u>	b) <u>Supprimer des marques de propriété intellectuelle mises en place par ProQuest ou ses concédants de licence et</u>

		apparaissant sur le Service ou sur les contenus Extraits du Service.
a) Circumvent any use limitation or protection device contained in or placed upon the Service or any materials retrieved from the Service;	c)	Contourner une limitation d'usage ou un dispositif de protection contenu(e) ou mis(e) en place sur le Service ou sur les contenus extraits du Service ;
b) Perform penetration tests or use the Service to execute denial of service attacks;	d)	Effectuer des tests de pénétration ou utiliser le Service pour exécuter des attaques par déni de service.
d) Perform automated searches against ProQuest's systems (except for non-burdensome federated search services), including automated "bots," link checkers or other scripts;	d)	Effectuer des recherches automatiques contre les systèmes de ProQuest (excepté pour les services de recherche fédérés provoquant une faible charge), y compris utiliser des « bots », des vérificateurs de lien ou d'autres scripts ;
e) Provide access to or use of the Services by or for the benefit of any unauthorized school, library, organization, or user;	e)	Fournir un accès aux services ou leur usage à une école, une bibliothèque, une organisation, ou un utilisateur non autorisés.
f) Publish, broadcast, sell, use or provide access to the Service or any materials retrieved from the Service in any manner that will infringe the copyright or other proprietary rights of ProQuest or its licensors;	f)	Publier, diffuser, vendre, utiliser ou fournir un accès au Service ou des contenus extraits du Service d'une manière qui enfreigne les droits de propriété intellectuelle de ProQuest ou de ses concédants ;
g) Use the Service to create products or perform services which compete or interfere with those of ProQuest or its licensors;	g)	Utiliser le service pour créer des produits ou exécuter des services concurrents de ceux de ProQuest, de ses concédants, ou qui interféreraient avec ces derniers.
h) Text mine, data mine or harvest metadata from the Service;	h)	Effectuer des fouilles de texte (text mining), de données (data mining) ou collecter des métadonnées du Service ;
i) Communicate or redistribute materials retrieved from the Service; or	i)	Communiquer ou redistribuer les contenus extraits du Service ; ni
j) Download all or parts of the Service in a systematic or regular manner or so as to create a collection of materials comprising all or a material subset of the Service, in any form.	j)	Télécharger tout ou partie du Service de manière systématique ou régulière en vue de créer une collection de contenus comprenant tout ou une sous-partie des contenus du Service, sous quelque forme que ce soit.
k) Store any information on the Service that violates applicable law or the rights of any third party.	k)	Stocker des informations sur le Service qui enfreignent la loi applicable ou les droits d'une partie tierce.

License Agreement consists of:

ProQuest Customer Order Form

Terms and conditions of previously executed Electronic Products and License Agreement

Addenda (if applicable)



By agreeing to this Electronic Products License Agreement and any Addenda attached hereto with your signature below, you are signing your agreement to ProQuest licensing you the product(s) listed below at the stated price(s) for the given period(s) under these terms and conditions and you certify that you are authorized to enter into this Agreement on behalf of the Subscribing Institution.

**Subscribing
Institution:** Université de Montpellier

Authorization by Customer (Licensee):

Signature: _____
Duly Authorized Signature
 Name: _____
 Title: _____
 Date Signed: _____

Authorization by Default (Licensor):

Signature: _____
Duly Authorized Signature
 Name: _____
 Title: _____
 Date Signed: _____

Q-00513310

Product Name	Code	Start Date	End Date	Price
ProQuest One Business	PQ1BUS	30/11/2021	31/12/2022	15,970.00 EUR
Total Price: 15,970.00EUR				

EasyRenew Terms:

The term will automatically renew at the term stated on the Order Form ("Initial Term"). Either party may elect to cancel this Agreement by providing written notice 30 days prior to the end of the Initial Term. Following the Initial Term on this Order Form, the subscription shall automatically renew for successive one (1) year terms ("Renewal Term") unless either party provides written notice of intent to cancel 30 days prior to the end of the then current Renewal Term. ProQuest reserves the right to increase the Price at the end of the Initial Term or Renewal Term, but in no event shall the Price be increased more than 5% per year.

Product Notes:

--

Additional Information:

--

Billing Information:

Please review your billing address to ensure its accuracy.

Shipping Information:

Please confirm the shipping address is accurate.

Université de Montpellier 60 Rue Des Etats Generaux Espace Richter Montpellier Montpellier Herault France 34965	Université de Montpellier 60 Rue Des Etats Generaux Espace Richter Montpellier Montpellier Herault France 34965
<u>Electronic Invoice</u> Recipient(s):	<u>Electronic Renewal</u> Recipient(s):
<i>If your subscribing institution requires the use of Purchase Orders, please indicate below.</i> Purchase Order #	Tax Registration Number # If tax exempt, please include copy of supporting documentation with signed agreement or email a copy to taxinformation@proquest.com
Billing Information Notes	

Invoices will be emailed to the bill-to-contact and renewals will be emailed to the ship-to-contact. If your institution is unable to accept electronic invoices, please check this box:

Technical Contact:	Phone:	Email:

IP Authentication:	Barcode Scheme:	Alternative Authentication:	LIBCODE
	Length: Prefix:		
Authentication Instructions:			

Additional Sites:

Account Manager Information:

Cedric Roland
0984492489 | cedric.roland@proquest.com